

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

24302857

Déposé
28-12-2023

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0476998785

Nom(en entier) : **NANOCYL**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Rue de l'Essor 4
: 5060 Sambreville**Objet de l'acte :**STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS), ANNEE COMPTABLE, ASSEMBLEE
GENERALEExtrait de l'acte reçu par Jean-Philippe MATAGNE, notaire à Charleroi, le 20 décembre 2023, en
cours d'enregistrement.**MODIFICATION DE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL – MODIFICATION DE LA
DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - MODIFICATIONS STATUTAIRES**L'assemblée décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer désormais le 31
mars de chaque année.En conséquence, l'exercice social commencera désormais le 1er avril pour se clôturer le 31 mars de
chaque année.

L'exercice social ayant commencé le 1er janvier 2023 se clôturera donc le 31 mars 2024.

Par ailleurs, l'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale ordinaire pour la fixer
désormais le deuxième jeudi de juin à neuf heures.L'assemblée décide de modifier les articles suivants des statuts notamment pour les mettre en
concordance avec ce qui précède :**Article 25** : pour remplacer le 2ème alinéa par le texte suivant :*" L'assemblée générale ordinaire se réunit annuellement le deuxième jeudi de juin à neuf heures. "***Article 29** : pour le remplacer par le texte suivant :*" L'exercice social commence le premier avril et se termine le 31 mars. "*

Il en sera tenu compte lors de la coordination des statuts.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Délivré avant enregistrement de l'acte, uniquement pour le dépôt au greffe du Tribunal de l'Entreprise
et la publication aux annexes du Moniteur belge.

Jean-Philippe MATAGNE, notaire

Déposé en même temps :

- l'expédition de l'acte;
- les statuts coordonnés.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").